

R É P U B L I Q U E F R

D É P A R T E M E N T D U V A R

Commune de Pierrefeu-du-Var

EXTRAIT
REGISTRE
DES
DECISIONS

59-2022

**DECISION DU MAIRE
CONTRAT DE LOCATION AVEC PROVENCE 44
POUR CEREMONIE DU 16 AOUT**

Le Maire de la Commune de Pierrefeu-du-Var,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du conseil municipal n° 250520-05 en date du 25 mai 2020, modifiée par la délibération n° 240920-05 du 24 septembre 2020 par lesquelles le conseil municipal a délégué à son maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précité ;

VU la proposition l'association Provence 44 pour la participation aux cérémonies du 16 Août 2022 à Pierrefeu-du-Var ;

CONSIDERANT que cette proposition est intéressante pour la commune.

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Le Maire, Patrick MARTINELLI est autorisé à signer un devis avec l'association Provence 44, sise, BP 102, 83 240 Cavalaire sur Mer, représentée par Monsieur Jean-Pierre LARGE, Président, afin d'assurer la participation aux cérémonies du 16 Août 2022 avec 3 ou 4 véhicules militaires d'époque et équipage en tenue.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis pour lequel le montant de la dépense à engager s'élève à la somme de 300 € TTC.

ARTICLE 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et inscrite au registre des décisions municipales.

ARTICLE 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Le Directeur Général des Services de la Ville, le Trésorier Municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 19/07/2022

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
Le Directeur Général des Services
Compte tenu de la Réception
En Préfecture le
Et affiché le*

Le Maire,
Patrick MARTINELLI

